



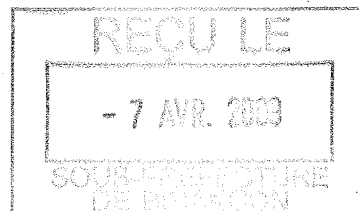
Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax. 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 mars 2009

Le 30 mars 2009 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 24 mars 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37  
Présents : 33  
Nombre de pouvoir : 1  
Nombre de Votes : 34



M. Pierre BOUVIER est nommé secrétaire de séance.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

**Commune de Briançon :** M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD – M. Jean-François BELLET (représentant M. Jean SODE) – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

**Commune de Cervières :** M. Marc FAURE-BRAC

**Commune de La Grave :** M. Jean-Pierre SEVREZ .

**Commune de La Salle les Alpes :** M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Claudine FINE.

**Commune de Monétier les Bains :** M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

**Commune de Montgenèvre :** M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI.

**Commune de Névache :** M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC - Mme Corinne MEYER.

**Commune de Puy St André :** M. Pierre LEROY.

**Commune de Saint Chaffrey :** M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Roger PERINET (représentant M. Philippe MARIACHER).

**Commune de Val des Prés :** M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

**Commune de Villar d'Arène :** M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

**Commune de Villard Saint Pancrace :** Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

**AVAIT DONNE POUVOIR :** M. Thierry DUCURTIL à M. Guy HERMITTE.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

# DELIBERATION N° 2009-048 DU 30 MARS 2009

Rapporteur : M. Pierre BOUVIER

## **OBJET : FINANCES & RESSOURCES INTERNES** **Fonds de concours communautaires**

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Vu** la loi n°2004 - 809 du 13 août 2004, relatives aux libertés et responsabilités locales,

**Vu** la circulaire NOR/LBL/B/04/10075C du 15 septembre 2004, portant mise en œuvre de la loi n°2004-809,

**Vu** les articles L 5214-16, L 5215-26 et L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** la volonté manifestée par la Communauté de Communes du Briançonnais, de participer au financement, tant en investissement qu'en fonctionnement, d'équipements à caractère communal, mais dont la réalisation ou le fonctionnement ont un impact à l'échelle du Briançonnais,

**Vu** la délibération du 30.12.2008 par laquelle la Commune de Puy Saint André sollicite le versement d'un fonds de concours de 6 760 euros,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 10 mars 2009,

**Vu** l'avis favorable des Membres de la Commission FINANCES en date du 20 mars 2009,

**Vu** l'accord unanime de l'assemblée pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales,

**Vu** le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité,

### **DÉLIBÈRE**

- Décide de répondre aux sollicitations de ses Communes Membres et de constituer un Fonds de Concours ayant vocation à assurer la part communautaire du financement d'équipements et d'opérations ayant un impact à l'échelle du Briançonnais.
- Décide de verser, au titre de ce Fonds de Concours, le montant suivant, conformément au plan de financement adopté par la Commune dans sa délibération :
  - Commune de Puy Saint André : 6 760 € pour la réhabilitation de la voirie du chemin du Caire au Chef Lieu.
- Précise que les crédits nécessaires figurent dans les crédits de reports inscrits au Budget Général 2009
- Sollicite des Communes tributaires du Fonds de Concours, qu'il soit fait état dans tout support de présentation des opérations décrites ci-avant, de la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais et de son montant.

Pour copie conforme

Le Président,

**Alain BAYROU**

Date dépôt S.P. : = 6 AVR. 2009

Date affichage : = 8 AVR. 2009